Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Expression française et culture socio-économique - Toutes options

Session 2014 • Code sujet : **2014-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Lecture et interprétation du texte de Rousseau sur les voyages** (3 questions) — **Page 3**

2. **Prise de position sur le caractère obligatoire d'un voyage à l'étranger** (1 question) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés/2014/BTSA AP - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

1. Lecture et interprétation du texte de Rousseau sur les voyages

Les questions s'appuient sur un extrait d'Émile ou de l'éducation, dans lequel Rousseau oppose la lecture des récits à l'observation directe des peuples. Il examine aussi les buts et les méthodes nécessaires pour qu'un voyage instruise réellement.

Question 1. En vous appuyant sur le document principal et sur vos connaissances personnelles, présentez et explicitez quatre arguments de l'auteur opposant les « livres » au « voyage ». Répondez en environ 10 lignes.

Rousseau avance quatre critiques. D'abord, la lecture peut donner l'illusion de savoir et dispenser d'apprendre réellement. Ensuite, l'abondance des livres détourne du « livre du monde » : le lecteur reste enfermé dans ses connaissances partielles. De plus, les récits de voyage se contredisent et déforment parfois la réalité sous l'effet des préjugés, voire du mensonge. Enfin, lire sur un peuple ne remplace pas l'observation directe : le Parisien, par exemple, croit connaître les hommes alors qu'il ne connaît que les Français. Le voyage permet de confronter les idées reçues à la réalité observée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La lecture peut créer une illusion de savoir et transmettre des récits biaisés. L'observation directe permet de mieux connaître les peuples et de confronter les préjugés à la réalité.

Question 2. Relevez et reformulez trois éléments qui expliquent ce que signifie pour Jean-Jacques Rousseau « courir les pays ». Répondez en environ 15 lignes.

1. Voyager ne suffit pas : beaucoup parcourent des pays sans savoir observer ce qu'ils rencontrent.
2. Certains ne veulent pas s'instruire ou ne regardent que ce qui les intéresse. D'autres, comme le voyageur français décrit par Rousseau, interprètent tout à travers leurs propres usages et comprennent mal ce qui leur est étranger.
3. Accumuler les destinations ne garantit donc pas la connaissance. Il faut comparer les caractères de plusieurs peuples pour comprendre à la fois leurs différences et les hommes en général.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Courir les pays », c'est se déplacer sans observer ni vouloir apprendre, interpréter l'étranger à travers ses propres usages et confondre accumulation de voyages et connaissance réelle.

Question 3. Caractérisez la manière de « savoir voyager » selon Rousseau, en vous appuyant sur deux éléments précis du texte. Répondez en environ 10 lignes.

Savoir voyager demande d'abord une observation volontaire et attentive : il faut « avoir des yeux » et les tourner vers ce que l'on veut connaître, avec le désir de s'instruire. Ensuite, le voyageur doit étudier ce qui aide à comprendre la société visitée, plutôt que de s'attacher seulement aux curiosités. Rousseau prend l'exemple de l'Espagnol qui observe le gouvernement, les mœurs et la police, puis rapporte à son retour des remarques utiles à son pays. Le voyage devient ainsi une enquête réfléchie et instructive.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Savoir voyager, c’est observer avec attention et étudier les sociétés de façon réfléchie afin d’en tirer des connaissances utiles.

2. Prise de position sur le caractère obligatoire d’un voyage à l’étranger

Le conseil d’administration de l’établissement s’interroge sur l’obligation d’un voyage à l’étranger pour tous les étudiants. Après avoir consulté les adhérents, le candidat, président de leur association, doit écrire au chef d’établissement une lettre ouverte argumentée à partir des annexes et de ses connaissances.

Question Consigne. Après avoir consulté les adhérents de votre association, écrivez au chef d’établissement une lettre ouverte de trois pages manuscrites exprimant l’avis de l’association sur la question : « Faut-il rendre le voyage à l’étranger obligatoire pour tous les étudiants ? » Prenez clairement position en développant des arguments socio-économiques et culturels précis, tirés des annexes et de vos connaissances personnelles. Respectez l’anonymat et ne signez pas de votre nom.

Lettre ouverte au chef d’établissement

Monsieur le Chef d’établissement,

Après consultation des adhérents, notre association souhaite que les voyages à l’étranger soient encouragés, mais non obligatoires pour tous.

Ils ouvrent les horizons : 74 % des jeunes voyageurs disent les avoir élargis et 62 % avoir développé leur tolérance (document 2). Les échanges avec les habitants favorisent aussi la découverte des cultures. Un stage peut enrichir un CV et faire progresser en langue (document 5).

Mais les frais de transport et de logement créent des inégalités (document 1). La peur du danger et l’attachement au confort freinent également certains départs (document 4). Le dessin de Plantu rappelle qu’il faut découvrir les autres sans leur imposer nos habitudes.

Nous demandons des aides financières, une préparation des séjours et une solution pédagogique équivalente pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas partir. La mobilité doit être une possibilité accessible à chacun, non une obligation.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Chef d’établissement, l’expression de notre considération.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le voyage à l’étranger doit être encouragé et rendu accessible, mais non obligatoire pour tous, avec une alternative pédagogique équivalente.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS agricole en expression française et culture socio-économique, remplacement 2014, code 2014-BTS111-RPL-ME-AN-GU-RE, durée de 4 heures, sans coefficient indiqué. À partir de Rousseau et de documents sur la mobilité des jeunes, elle évalue l'analyse, l'argumentation et la rédaction d'une lettre ouverte sur l'obligation du voyage à l'étranger. Les parties valent 7 et 9 points, plus 4 points de présentation et de maîtrise des codes.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour Rousseau, la lecture des récits ne remplace pas l'observation directe des peuples.
- Voyager pour s'instruire demande une attention volontaire et dirigée vers les réalités du pays.
- La mobilité des jeunes dépend des ressources financières, du logement, des réseaux et de compétences personnelles.
- Un séjour à l'étranger peut enrichir la culture et le parcours professionnel si l'expérience est réelle et substantielle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour les questions sur Rousseau, reformulez les idées demandées et appuyez-les sur des éléments précis du texte.
- Dans la lettre, prenez une position claire et développez des arguments socio-économiques et culturels.
- Exploitez les annexes avec précision, dont le graphique, le dessin de presse et les témoignages.
- Respectez la forme de lettre ouverte, les trois pages manuscrites, l'anonymat et les règles de langue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répondre efficacement aux questions sur le texte de Rousseau ?

Repérez d'abord les idées demandées dans l'extrait, puis reformulez-les sans en modifier le sens. Appuyez vos propos sur des éléments précis du texte, donnez le nombre d'arguments ou d'éléments demandé et respectez la longueur indicative.

Q : Comment mobiliser les documents annexes dans la lettre ouverte ?

Utilisez les annexes comme preuves au service de votre position : elles abordent les freins à la mobilité, ses bénéfices culturels et professionnels et les inquiétudes liées au départ. Interprétez aussi le graphique et le dessin de presse.

Q : Comment répartir les points et gérer le temps de l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures. La première partie vaut 7 points et la lettre ouverte 9 points ; la présentation et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe valent 4 points. Prévoyez du temps pour rédiger et relire.

Q : Quels critères faut-il respecter pour réussir la lettre ouverte ?

Le sujet demande une position claire, des arguments socio-économiques et culturels précis, l'exploitation des annexes et des connaissances personnelles. Rédigez trois pages manuscrites à l'attention du chef d'établissement et respectez l'anonymat.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsaap.fr/assets/annales/btsa-ap/E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés/2014/BTSA AP - E3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés - Session 2014 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTSA Aménagements Paysagers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.